



Courrier à destination des familles dont les enfants sont accompagnés par le Centre Départemental de l'Enfance de la Moselle

Metz, le 1er avril 2021

Madame, Monsieur,

Hier soir, le Président de la République a annoncé la mise en place d'une nouvelle période de confinement pour 4 semaines, ainsi que la fermeture des écoles et la modification du calendrier des vacances.

De ce fait, les enfants placés au CDE seront accueillis 24h/24 sur leur groupe de vie tout le long de la fermeture des écoles et les congés scolaires.

**Les visites sont maintenues dans le respect des protocoles sanitaires que vous connaissez.**

Afin de vous rendre au CDE sans être verbalisé, vous devrez vous munir de **l'attestation de déplacement dérogatoire ainsi que du calendrier de visite** qui vous a été remis.

En raison du décalage des vacances scolaires, les calendriers de droits d'hébergement pourront être modifiés. Un échange aura lieu avec vous. C'est le référent ASE qui décidera des changements de calendrier.

**Les visites à domicile dans le cadre des mesures SERAD sont maintenues.**

La réalisation de notre mission dans ce contexte n'est pas évidente. Soyez persuadés que les professionnels du CDE font tout leur possible pour vous permettre à vous et vos enfants de vivre cette période de la meilleure des façons possible.

Claire HUGENSCHMITT

Directrice